

MONTEUR·TEUSE DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES AÉRO-SOUTERRAINS



TITRE PROFESSIONNEL NIVEAU 3
Certification du Ministère du Travail



LES PUBLICS CONCERNÉS

Tout public sérieux et motivé : jeunes et adultes, femmes / hommes demandeurs d'emploi et salariés, personnes handicapées.

LES CARACTÉRISTIQUES DU MÉTIER

Le monteur de réseaux implante, entretient les réseaux de transport et de distribution d'électricité et plus généralement d'énergie. Il exerce son activité en équipe et à l'extérieur sur des réseaux aériens et d'éclairage publics ou sur des canalisations enterrées lors de l'enfouissement des lignes.

LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

Le monteur de réseaux a des connaissances en électricité. Il est polyvalent et sait faire face à des situations variées.

OBJECTIFS

Obtenir le Titre Professionnel « Monteurs de réseaux électriques aéro-souterrains » (niveau 3) Code RNCP : 35828

Date d'enregistrement de la certification : 01/09/2021

PRÉREQUIS :

Tous niveaux – Savoir lire et écrire le français – Permis B souhaité (mais pas obligatoire). Vérification des prérequis et gestion en cas de non atteinte des prérequis



DURÉE DE LA FORMATION

1050 heures

26 semaines en centre
4 semaines en entreprise



LIEUX DE FORMATION

CFIMTP

13, rue de Ventenat
87410 La Palais-Sur-Vienne

CFIMTP

29, rue Henri Ployaud
23300 La Souterraine



**Accès et sécurisation
des parcours de formation
des publics en situation
de handicap.**

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée par AFNOR Certification au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION



FORMATION MONTEUR-TEUSE DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES AÉRO-SOUTERRAINS

Nos formations continues sont financées par la Région Nouvelle-Aquitaine et sont aussi dispensées en alternance en contrat de professionnalisation pour tous publics en recherche d'emploi ou salariés.

FORMATION QUALIFIANTE ET CONTRAT PRO

- Base Monteur-teuse / Levage
- Réseau Basse Tension
- Réseau d'éclairage public
- Raccordement Basse Tension / Dépose
- Habilitation électriques
- CACES® PEMP et Grues auxiliaires

FORMATION CONTINUE

- Monteur de Réseaux + CACES®
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

PROGRAMME : compétences visées et évaluées (1 semaine)

Période d'intégration : accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation.

. MODULE 1 (7 semaines)

Construire des réseaux haute tension (HTA) :

Dépose d'un réseau aérien haute tension, construction ou modification d'un réseau aérien haute tension, préparation du poste de travail pour installer ou modifier un réseau souterrain haute tension.

. MODULE 2 (7 semaines)

Modifier un réseau électrique aérien basse tension et réaliser les liaisons aéro-souterraines :

Construction ou modification d'un réseau aérien basse tension, confection des liaisons aéro-souterraines du réseau aux coffrets de branchement.

. MODULE 3 (3 semaines)

Réaliser des branchements d'abonnés au réseau électrique basse tension :

Réalisation des branchements d'abonnés du réseau.

. MODULE 4 (3 semaines)

Installer des réseaux d'éclairage public :

Pose des candélabres et des foyers lumineux, installation et raccordement au réseau des équipements d'éclairage public.

Module réglementaire (Réaliser des travaux sous tension en basse tension) :

Préparation aux habilitations établies par l'employeur en vue d'exécuter des travaux sous tension sur les ouvrages aériens et les coffrets.

Module perfectionnement en conduite en sécurité des plateformes élévatrices mobiles

de personnes (CACES® R386) : Plateformes élévatrices mobiles de personnes.

SESSION DE VALIDATION

Examen de synthèse pratique et théorique

• MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Individualisation des parcours de formation.
- Contrôle des connaissances de bases, observation et prise en compte du niveau scolaire avec remise à niveau si nécessaire.
- Alternance entre la théorie et la pratique.
- Responsabilisation de chacun face à ses parcours de formation et professionnel.
- Évaluations intermédiaires et finales.
- Entretiens et bilans réguliers individuels et/ou collectif.
- Mise au point des difficultés rencontrées et remédiation.

• MODALITÉS D'ÉVALUATION : (après la session de validation)

- Évaluations pratiques en cours de formation.
- Auto-évaluation du stagiaire.
- Évaluation finale : mise en situation professionnelle, temps d'échange sur le dossier professionnel et entretien final avec un jury.



NOUS CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATIONS

CONTACT / INSCRIPTIONS

Jérémie CAZENAVE - Directeur

Tél. : 05 55 04 03 83

formation-insertion-cfimtp.fr

CFIMTP

13, rue de Ventenat
87410 LE PALAIS-SUR-VIENNE

[mail : cfimtp@orange.fr](mailto:cfimtp@orange.fr)

CFIMTP

29, rue Henri Pluyaud
23300 LA SOUTERRAINE

[mail : cfimtp@orange.fr](mailto:cfimtp@orange.fr)